

SYNTHESE DE L'ENQUÊTE

« L'ALSACE QUE NOUS SOUHAITONS »



[en coopération avec le Club Perspectives Alsaciennes]

A l'attention de :

- Madame Brigitte Klinkert, Ministre déléguée en charge de l'insertion,
- Monsieur Rémy With, Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin,
- Monsieur Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin,

Copies :

- Madame Josiane Chevalier, Préfète de la Région Grand Est, Préfète du département du Bas-Rhin,
- Monsieur Louis Laugier, Préfet du Département du Haut-Rhin,
- Mesdames, Messieurs les Députés(es) du Bas-Rhin,
- Mesdames, Messieurs les Députés(es) du Haut-Rhin
- Mesdames, Messieurs les Sénateurs(trices) du Bas-Rhin,
- Mesdames, Messieurs les Sénateurs(trices) du Haut-Rhin.

Mise à disposition :

- Collectivités locales (communes et/ou intercommunalités),
- Associations, mouvements et réseaux de défense de l'Alsace,
- Médias.

« L'Alsace que nous souhaitons »

<https://www.facebook.com/LAlsace-que-nous-souhaitons-100463141708420/>

Lionel & Céline Lutz – mail : llutz@hotmail.fr

Qui inventera le fusil pour tirer des traits sur le passé ?

[Tomi Ungerer – 1931 / 2019]

SOMMAIRE

PRELIMINAIRE	4
Les maîtres d'œuvre de l'opération	4
Que contient la présente synthèse ?	5
DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	6
Genèse et objectif du projet	6
Construction de la consultation « <i>l'Alsace que nous souhaitons</i> »	8
Sur la forme	8
Présentation générale	8
Public visé	9
Logiciel employé et mode de diffusion	9
Sur le fond	9
Caractéristiques techniques de l'étude	10
Principales étapes de l'opération	11
RESULTATS DE L'ENQUÊTE	12
Résultats généraux	12
Résultats par thématique	12
Thématique : « économie, emploi et tourisme »	13
Thématique : « infrastructures et transports »	16
Thématique : « sanitaire, santé et solidarité »	18
Thématique : « culture et patrimoine »	20
Thématique : « environnement, écologie et développement durable »	21
Thématique : « institutions et politique »	24
Thématique : « éducation et linguistique »	28
Thématique : « autres, divers »	29
SYNTHESE - CONCLUSION	36
CONTACT	40
ANNEXES	41
Annexe 1 : questionnaire « <i>l'Alsace que nous souhaitons</i> »	42
Annexe 2 : captures d'écran relatives à la diffusion de l'enquête sur les réseaux sociaux	50

PRELIMINAIRE

Les maîtres d'œuvre de l'opération

Lionel Lutz, 46 ans, gérant d'entreprise dans le domaine financier et Céline Lutz, 40 ans, architecte DPLG, parents d'une petite fille, nous habitons une commune rurale du centre du Bas-Rhin (Piémont des Vosges).

En tant que citoyens attentifs et engagés, nous sommes sensibles aux sujets d'actualité, aux mutations de notre société (dans toutes ses composantes), aux décisions politiques qui guident les évolutions de notre région et de notre pays dans un contexte de mondialisation se caractérisant par de fortes crispations. Cet engagement se traduit par une participation – à notre mesure et selon nos possibilités – à ce qu'on appelle communément la « *vie de la cité* » : adhésions associatives ou professionnelles, coopérations et rencontres avec des institutionnels ou groupes de réflexion, participations à divers mouvements ou réseaux sociaux.

Dans un environnement de défiance vis-à-vis de la classe politique locale et nationale, notre volonté consiste à formaliser et porter la voix populaire jusqu'aux organes de décisions afin que ces derniers puissent agir au mieux des intérêts de la collectivité qu'ils gèrent et représentent, loin des dogmatismes, des carcans administratifs et des modes électifs régulièrement remis en cause. Vulgarisée, notre positionnement peut se résumer ainsi : contribuer à réconcilier et à faire s'entendre, de la manière la plus directe possible, « administrés » et « administrateurs » (sous-entendus « décideurs » ou « élus »).

Dans cet esprit, l'Alsace et son devenir tiennent une place certaine parmi les sujets qui nous interpellent depuis plusieurs années. Organisateurs de la manifestation du 23 novembre 2014¹ contre l'intégration forcée de l'Alsace au sein de l'ACAL (Alsace Champagne Ardenne Lorraine devenue le Grand Est), nous avons toujours eu à cœur de défendre l'existence même des départements du Rhin depuis la mise en œuvre de la loi du 16 janvier 2015 relative à la (re)délimitation des régions. Aux côtés du Club Perspectives Alsaciennes (CPA présenté page suivante), nous intervenons ponctuellement en appui des projets et démarches menés par cette association particulièrement active en la matière.

De façon générale, nos initiatives à ce sujet se veulent intelligibles, transparentes et à valeur ajoutée pour :

- recueillir, étudier et formaliser les revendications d'une large partie de la population (autour du « *fait alsacien* »),
- éclairer, sensibiliser et fédérer le plus grand nombre afin de renouer le dialogue avec les élus et les pouvoirs publics (ré-intérêt réciproque),
- contribuer à faire naître des solutions plausibles et pragmatiques visant à (re)donner à la région Alsace son aura et toute sa place.

A cet égard, nous avons pris le parti de créer une page Facebook intitulée « *l'Alsace que nous souhaitons* » (<https://www.facebook.com/LAlsace-que-nous-souhaitons-100463141708420/>), page qui s'inscrit dans le plan d'actions global précisé ci-avant et plus particulièrement dans le cadre de l'opération objet de la présente synthèse.

¹ manifestation du 23/11/2014 mobilisant plusieurs milliers de participants dans les rues de Strasbourg.

Zoom sur notre partenaire : le Club Perspectives Alsaciennes (CPA)



Le Club Perspectives Alsaciennes (CPA) a été fondé par un groupe de personnalités souhaitant apporter une contribution concrète au débat sur l'avenir de l'Alsace. Centre de réflexion et d'actions politiques, le CPA s'est progressivement imposé comme un lieu de débat pour préparer un avenir différent pour notre « Landel » que celui d'un simple territoire périphérique du Grand Est.

A ce titre, le CPA est à l'origine de nombreux rapports d'analyse, de propositions, de réunions et conférences. Il rassemble des compétences venues d'horizons divers pour mener ses travaux selon trois priorités : les institutions démocratiques (cadre territorial, compétences, ressources, gouvernance), les questions économiques (énergie, transports, aménagement, environnement), la culture (identité, bilinguisme français/allemand et dialecte, cohésion sociale, jeunesse) tout en étant ouvert à tous les thèmes d'actualité européenne et nationale. Ses propositions sont libres de toute allégeance partisane, l'association étant indépendante de tout mouvement politique.

Pour tout savoir du CPA, rendez-vous ici : <https://perspectivesalsaciennes.com/>

Que contient la présente synthèse ?

Le présent dossier formalise et récapitule les résultats de la consultation citoyenne initiée par nos soins entre le 6 juin et le 6 juillet 2020, enquête d'opinion consistant en la diffusion massive d'un questionnaire nommé « *l'Alsace que nous souhaitons* » dans le cadre du devenir de notre région (fusion programmée des Conseils Départementaux du Bas-Rhin & du Haut-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2021, scrutins électoraux locaux en suite de cette échéance, etc....).

A ce titre, le document ci-après se décline comme suit :

- genèse et l'objectif du projet,
- manière dont ce projet a été conçu et mené,
- moyens mis en œuvre quant à sa réalisation,
- résultats obtenus,
- synthèse des idées forces / conclusion.

DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Genèse et objectif du projet

Après les mouvements populaires de l'automne et de l'hiver 2014/2015 (au sein des grandes villes alsaciennes), la présente opération a eu pour objectif de fédérer et faire (ré)entendre la voix populaire 6 ans après. Certes de manière différente, notamment sur la forme, car :

- le sujet s'est naturellement politisé et a connu des évolutions notables depuis la mise en application de la loi de délimitation des régions,
- le mécontentement populaire « de rue » s'est tari avec le temps au profit de débats plus confinés et plus techniques,
- l'évènement du 1^{er} janvier prochain (fusion des Conseils Départementaux 67 & 68) n'est, par définition, qu'une étape dans un processus plus large objectivant dans l'esprit collectif de :
 - o sortir du Grand Est,
 - o donner une vraie autonomie de pouvoirs, de compétences et de décisions à une Alsace ainsi retrouvée,
- aux actions d'opposition et de contestation doivent dorénavant succéder, notamment dans le cadre de la loi Alsace, des démarches de réflexion audibles et constructives.

La genèse de notre opération « *l'Alsace que nous souhaitons* » implique de rappeler brièvement les grandes échéances, directes et indirectes, ayant conduit à la fusion des régions, à la création connexe du Grand Est et, d'ici le 1^{er} janvier 2021, à la naissance de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) :

De l'Alsace à...l'Alsace (dates clés)

2013 :	<i>acte III de la décentralisation marquant le démarrage de la réforme des Collectivités Territoriales voulue par l'ancien Chef de l'Etat François Hollande,</i>
07/04/2013 :	<i>échec du référendum visant à réunir le Conseil Régional d'Alsace et ses deux Départements (« non » majoritaire dans le Haut-Rhin et trop forte abstention sur la périphérie du scrutin),</i>
06/2014 :	<i>discussion du projet de fusion de redécoupage régional (navette entre Assemblée Nationale et Sénat + Conseil Constitutionnel),</i>
11 & 12/2014 :	<i>manifestations d'hostilité à l'égard du projet de loi (dans les grandes agglomérations alsaciennes),</i>
16/01/2015 :	<i>promulgation de la loi n°2015-29 instituant un nouveau découpage territorial des régions françaises (les régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ne font plus qu'une),</i>
01/01/2016 :	<i>la région Grand Est est officiellement créée et Philippe Richert (LR) en devient le 1^{er} Président (03/01/2016),</i>

20/10/2017 :	<i>Jean Rottner (LR) est élu nouveau Président de la Région Grand Est,</i>
20/06/2018 :	<i>le Préfet de Région, Jean-Luc Marx, rend public son rapport (à la demande du nouveau Président de la République Emmanuel Macron) mettant en avant le « désir d'Alsace » issu de ses nombreuses consultations avec différents acteurs de la vie locale et la réalisation d'un audit de la situation alsacienne. L'idée d'une collectivité à statut particulier (rassemblant les deux départements du Rhin et dotée de nouvelles compétences) restant au sein du Grand Est fait son chemin,</i>
24/08/2018 :	<i>la Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault, annonce que le gouvernement d'Edouard Philippe (1^{er} Ministre) est prêt à soutenir la création d'une Collectivité alsacienne faite à partir des deux départements (67 & 68),</i>
29/10/2018 :	<i>Déclaration de Matignon => signature par le gouvernement Philippe et les Collectivités Territoriales concernées de l'acte créant la Collectivité européenne d'Alsace (CEA),</i>
02/08/2019 :	<i>adoption définitive de la loi n° 2019-816 relative aux compétences de la CEA,</i>
01/01/2021 :	<i>mise en œuvre effective de la CEA (par la fusion des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)...</i>

Peu écoutés, les alsaciens (partiellement regroupés en associations) ont, à diverses reprises lors des 7 dernières années, manifesté leur désir d'être entendu notamment :

- en signant maintes pétitions à compter de 2014 (Fédération Démocratique Alsacienne, « *Rendez-nous l'Alsace* » porté par le Député Laurent Furst, etc...),
- en saisissant les institutions européennes autour de la Charte européenne de l'Autonomie Locale (Charte signée par 47 Etats du vieux continent dont la France qui se sera placée hors du texte dans le cadre de la dite réforme territoriale...),
- en réclamant des référendums notamment à travers des enquêtes d'opinion (cf. sondage Ifop du 28 février 2019 commandé par le CPA par exemple).

Malgré cela, le sujet de l'Alsace s'est « dépopularisé », la sphère politique locale et nationale se l'accaparant de façon soutenue et de manière plus ou moins opportune. Au fil des saisons, le débat s'est clairement déporté et institutionnalisé faisant germer les notions de dépossession et de risques d'éloignement des réalités vécues quotidiennement par nos concitoyens.

Parce qu'elle est jugée comme une étape fondamentale dans le long processus ci-avant rappelé, la proche mise en œuvre de la CEA représente l'opportunité :

- de démontrer que la reconstruction et la destinée de l'Alsace ne peuvent définitivement pas s'envisager sans le « peuple alsacien » (position de principe qui tend à rappeler l'intérêt constant et intact des alsaciens pour leur région et, au-delà, pour leurs propres bassins de vie),
- d'associer les alsaciens aux décisions concrètes et factuelles qui seront prises par la nouvelle collectivité pour façonner et faire vivre l'Alsace de demain sous toutes ses formes.

Soucieux de (re)lier le « politique » au « citoyen » pour que l'un ne cesse jamais de nourrir et représenter l'autre, la présente opération a donc visé :

- à rapprocher de manière ascendante les Alsaciens, éloignés des institutions et centres de décisions, du débat autour de la CEA et ses évolutions à compter du 1^{er} janvier 2021,
- à amener de manière descendante les Elus de tous bords à tenir compte des aspirations, espérances et besoins opérationnels de leurs administrés aussi bien dans leur vie quotidienne que dans leur vision de l'Alsace autour des grandes orientations passées, en cours et surtout futures.

C'est dans ce contexte et à ce moment clef de la mutation de l'Alsace que nous avons souhaité interroger la « majorité silencieuse » c'est-à-dire un la grande majorité des alsaciens habituellement peu impliqués et écoutés.

Ainsi est née l'idée d'établir et de diffuser le questionnaire objet de la présente synthèse.

En fine, les résultats obtenus et compilés au sein de ce dossier ont pour objectif :

- d'être adressés aux représentants de l'Etat et aux élus des deux départements du Rhin,
- d'être soumis aux associations ou partis politiques défendant les intérêts de l'Alsace,
- d'être proposés aux médias locaux et nationaux.

Construction de la consultation « l'Alsace que nous souhaitons »

Sur la forme

Présentation générale

La réalisation de la consultation « *l'Alsace que nous souhaitons* » a été établie en tenant compte des contraintes techniques inhérentes à un tel projet. Il a ainsi été décidé de créer un document électronique (consultation « online ») simple, lisible et maniable de sorte :

- qu'il soit compréhensible par le plus grand nombre et que les interviewés considérés puissent s'approprier l'exercice dans les meilleures conditions possibles,
- qu'il puisse être diffusé rapidement via les différentes formes digitales existantes (réseaux sociaux, liens téléchargeables, e-mails, « forward » auprès de l'entourage propre, etc...),
- qu'il donne lieu à des retours massifs et aisément exploitables.

Avertissement

La présente opération n'est nullement à considérer comme un sondage ou une enquête d'opinion « officielle ». Elle n'a donné lieu à aucune commande préalable et n'a pas été établie sur la base de techniques scientifiques d'échantillonnage (méthode empirique, méthode des quotas, etc..) habituellement employées par des instituts compétents et reconnus comme tels.

Si sa représentativité et donc sa légitimité peuvent être considérées comme relatives, il n'en demeure pas moins qu'elle a permis de mettre au jour des tendances lourdes recueillies auprès d'un public composé d'habitants des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Du reste, l'étude s'est focalisée sur des problématiques, préoccupations ou simples questionnements liés au « quotidien » des Alsaciens. Faut-il rappeler que les sujets purement institutionnels ou politiques ont fait l'objet, ces dernières années, d'enquêtes successives commanditées par des associations ou collectivités locales et mises en œuvre par des organismes de sondages professionnels.

L'enquête a pris la forme d'un lien cliquable renvoyant vers une liste de 29 questions donnant lieu à une complétude évaluée entre 20 et 30 minutes (selon les internautes) soit environ 1 minute par interrogation.

Public visé

Le public concerné / sollicité par l'étude a été le suivant :

- particuliers équipés informatiquement ayant pour point commun un intérêt pour la « cause alsacienne »,
- public ne faisant l'objet d'aucun tri ni sélection particulière. Public invité à venir vers l'enquête (sur la base du volontariat et de l'envie de participer) et non l'inverse,
- public composé exclusivement d'anonymes dont aucune donnée personnelle n'a fait l'objet d'une collecte ou d'une compilation notamment à des fins idéologiques ou mercantiles.

En cela, l'étude n'a nullement permis de procéder à des recoupements entre âges ou catégories sociaux-professionnelles et type de réponses obtenues.

Logiciel employé et modes de diffusion

Le logiciel employé a été le suivant : Microsoft Forms Office 2016. Celui-ci a permis :

- la mise en œuvre de quelques lignes en guise d'introduction (en début de questionnaire),
- la création d'une pagination adaptée à la thématique abordée,
- de générer des questions du type :
 - o questions fermées à choix unique,
 - o questions fermées à choix multiples,
 - o questions avec évaluation simple (notation),
 - o questions d'opinion selon le modèle de Likert,
 - o questions ouvertes.
- de rendre les questions obligatoires (systématiquement assorties d'une case « NSP » => Ne Se Prononce pas),
- de faire apparaître un message de « confirmation » à l'issue de la saisie et l'envoi du questionnaire,
- de synthétiser les réponses obtenues grâce au back-office du logiciel Microsoft Forms 2016.

Le questionnaire a donné lieu à une diffusion de manière dématérialisée via :

- les réseaux sociaux (Facebook, Viadeo, Linkedin, etc...) et la démultiplication à l'aide de la fonction « partage »,
- l'envoi par mail (par principe du « forward » ou de la mise en copie par les intéressés),
- la promotion par certaines associations et / ou institutionnels auprès de leurs adhérents ou sympathisants,
- la publicité online (achat de mots clefs en particulier sur Facebook),
- éventuellement les SMS (téléphones mobiles).

L'enquête originale « *l'Alsace que nous souhaitons* » (telle que soumise à l'avis des internautes « online ») se trouve en **annexe 1**.

Des captures d'écran illustrant la diffusion de l'enquête sur Facebook se trouvent en **annexe 2**.

Sur le fond

Il a été décidé de décliner le document en 29 questions / affirmations, elles-mêmes ordonnées sous les 8 thématiques suivantes (sans esprit de hiérarchie ou d'importance) :

① économie, emploi et tourisme

② infrastructures et transports,

3 sanitaire, santé et solidarité,	4 culture et patrimoine,
5 environnement, écologie et développement durable,	6 institutions et politique,
7 éducation et linguistique,	8 autres, divers.

Afin de ne pas « enfermer » les répondants dans chacune des thématiques ci-dessus listées, il a été décidé de mêler intentionnellement les interrogations au fil du questionnaire pour évaluer, par ailleurs, la cohérence des interviewés dans leurs visions et opinions personnelles (exemple : une question « tourisme » suivie d'une question « culture », suivie d'une question « développement durable », etc...). Pour autant, la partie « Résultats de l'opération » du présent dossier récapitule et compile l'intégralité des réponses obtenues pour chacune des thématiques considérées.

Le choix des 29 interrogations a été réalisé par le croisement des sujets communément abordés ou observés au sein :

- des posts régulièrement publiés sur les réseaux sociaux les mois précédents (sujets les plus fréquemment abordés au moment de la construction de la présente étude),
- de la société civile au sens large (dans la rue, dans les cercles amicaux ou professionnels, dans les courriers des lecteurs notamment ceux de la PQR, etc...),
- de certains clubs de réflexion.

Afin d'écartier tout risque d'influence ou de biais interprétatifs, il a par ailleurs été ajouté diverses questions ouvertes pour permettre aux sondés de s'exprimer en totale liberté dans un cadre cependant fixé.

Enfin, il est rappelé que les interviewés n'ont été contraints par aucune obligation dans le cadre de la complétude du document :

- liberté de participer à l'enquête,
- liberté d'opter pour la ou les réponse(s) de leur choix (chaque question offrant la possibilité de ne pas y répondre via le « NSP » => Ne Se Prononce pas),
- liberté de s'exprimer par le jeu des questions ouvertes mises à disposition.

Il est rappelé que l'enquête originale « *l'Alsace que nous souhaitons* » (telle que proposée aux internautes) se trouve en **annexe 1**.

Caractéristiques techniques de l'étude

Format de l'enquête	questionnaire en ligne (dématérialisé)
Logiciel employé	Microsoft Forms Office 2016
Nombre de questions / propositions soumises	29 (réparties en 8 thématiques)
Date de diffusion	du 06/06/2020 au 06/07/2020 soit 30 jours glissants
Estimation nombre de pers. touchées (impressions)	environ 50.000
Financement de l'opération	autofinancement à 100 %
Nombre d'heures de travail	140 heures (équivalent 2 semaines x 35 h 00 x 2 personnes)

Principales étapes de l'opération

05/2020 :	naissance personnelle du projet (Lionel et Céline Lutz),
05-06/2020 :	présentation du projet au CPA en appui de ses propres travaux (accord de coopération obtenu de la part du CPA),
06/06/2020 :	diffusion de l'enquête « online »,
06/07/2020 :	clôture de l'enquête,
07/07/2020 :	dépouillement des résultats et rédaction de la présente synthèse (jusqu'au 01/11/2020)
11/2020 et au-delà :	diffusion de la synthèse (auprès des publics décrits en début de page 8).

RESULTATS DE L'ENQUETE

Résultats généraux

Les résultats contenus dans ce chapitre constituent, bien entendu, la colonne vertébrale de la présente synthèse. Ils sont le fruit d'un double dépouillement mené du 10 juillet au 1^{er} novembre 2020 :

- un dépouillement statistique à portée quantitative permettant de connaître les données correspondantes aux choix ou « coches » effectués par chaque interviewé. Ces résultats sont le strict reflet des réponses portées sur le questionnaire par les administrés. Ils ne sont assortis d'aucun jugement ni volonté interprétative. En ce sens, les données sont communiquées « brutes » et de façon exhaustive,
- un dépouillement à portée qualitative visant à lire, compiler et synthétiser les « avis libres » rédigés par les sondés dans le cadre des questions ouvertes.

Au total, pas moins de **856 questionnaires** ont été renseignés sur la période du 6 juin au 6 juillet 2020 (soit une trentaine de questionnaires par jour en moyenne). En cela, l'opération s'est révélée être un incontestable succès car :

- elle témoigne de l'enthousiasme perpétuel des Alsaciens pour leur région et son devenir,
- elle permet de tirer des conclusions sous forme de tendances lourdes et exploitables (le millier de retours aurait sans doute été atteint dans les 2 à 3 semaines suivantes si l'enquête avait été maintenue ouverte au-delà du 6 juillet 2020).

En moyenne, les internautes ont usé de **43 minutes** pour compléter l'intégralité du questionnaire soit une vingtaine de minutes supplémentaires par rapport à ce qui était prévu. Cela peut s'expliquer par :

- la présence de questions ouvertes (connues pour leur aspect chronophage),
- la complétude du questionnaire de manière intermittente (complétude effectuée par un internaute en plusieurs fréquences),
- l'aspect complexe ou technique de certaines interrogations (questions donnant lieu à plusieurs réponses possibles).

Résultats par thématique

Comment lire les résultats présentés dans les pages suivantes ?

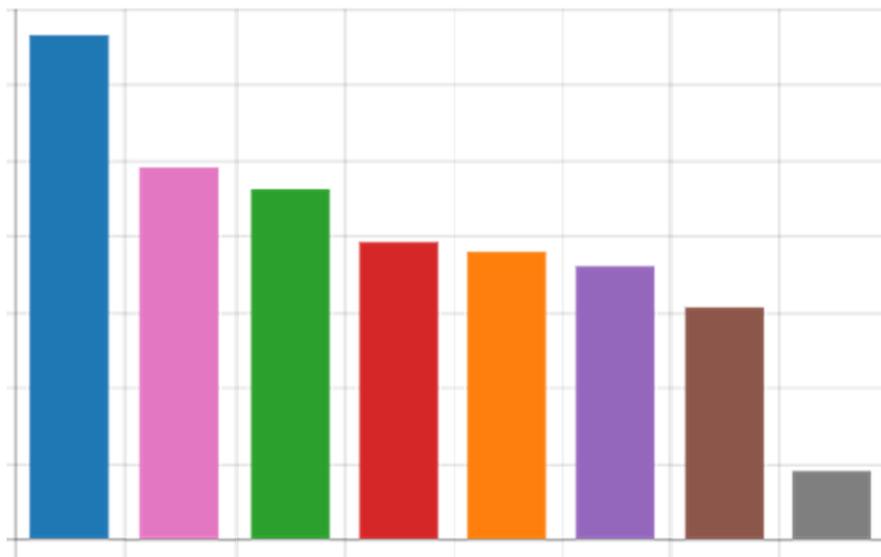
Au-delà du rappel de la question (le « libellé »), le petit tableau en entête fait apparaître :

- son numéro au sein du questionnaire originel,
- le type de réponses possibles (exemples : question fermée, question à choix multiples, question avec échelle de valeur ou notation, etc...).

Pour améliorer la lecture, une représentation graphique vient illustrer les résultats ainsi détaillés.

Thématique « économie, emploi et tourisme »

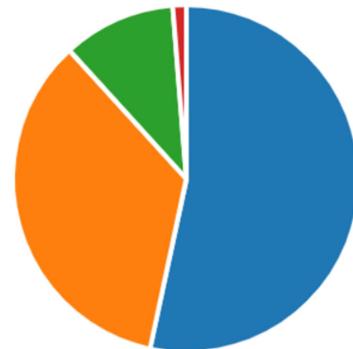
N° question	Libellé	Type de réponse
1	Le tourisme en Alsace représente une part importante de son économie. Quelles actions envisageriez-vous pour soutenir ou développer ce secteur ?	Question à choix multiples (plusieurs réponses possibles)



- 21 % Accélérer la promotion de l'Alsace à l'étranger (notamment via « Alsace Destination Tourisme »)
- 16 % Accélérer encore le déploiement de la marque "A cœur Alsace" au sein du milieu entrepreneurial et institutionnel local
- 15 % Proposer des « chartes qualité » ou de nouveaux labels aux restaurateurs, hôteliers et professionnels du tourisme pour promouvoir leurs métiers et savoir-faire
- 12 % Réorganiser le réseau des offices du tourisme sur l'ensemble du territoire alsacien
- 12 % Rechercher de nouveaux classements au patrimoine mondial de l'humanité (patrimonial matériel et/ ou immatériel)
- 11 % Relancer les programmes d'échanges et de jumelages en France ou à l'étranger (villes et villages, établissements scolaires, associations...)
- 10 % Mettre l'accent sur l'innovation en misant notamment sur les nouvelles technologies liées au digital
- 3 % Ne se prononce pas

N° question	Libellé	Type de réponse
26	Au sujet des marchés de Noël, diriez-vous que :	Question fermée (1 réponse possible)

- 53 % Ils ont pris trop d'importance et ne reflètent plus l'esprit de Noël en Alsace
- 35 % Ils sont à leur place et il ne faut rien n'y changer
- 11 % Il faut en faire d'avantage la promotion pour les rendre encore plus attractifs
- 1 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
12	Avec un taux de chômage désormais proche de la moyenne nationale, l'Alsace a perdu en attractivité au fil des années. A quoi associez-vous cette régression ?	Question ouverte (texte libre)

Taux de réponse à cette question ouverte : 71 % (soit 29 % de « non réponses »). Voici les raisons principales données par les internautes quant à l'augmentation du chômage en Alsace ces dernières années (par ordre décroissant de récurrence).

① Loin devant les autres, **l'exacerbation du centralisme** et l'effacement connexe des politiques d'emplois et de développement économique sur le plan local sont les principaux arguments avancés par les sondés. L'Etat « jacobin » – lui-même agissant dans le cadre d'une européanisation incontestable – déploie des politiques publiques régulièrement qualifiées « d'inadaptées » aux bassins d'emplois régionaux (services de Pôle Emploi incompétents, aides fiscales aux entreprises inappropriées, attrait des missions locales pour l'emploi sous-estimé, particularités culturelles et touristiques sous-exploitées...).

On peut citer par ailleurs :

- le manque de soutien aux activités et flux transfrontaliers,
- la diminution forte de l'enseignement et de la pratique de la langue allemande censée permettre aux jeunes de travailler outre-Rhin ou représenter des sociétés allemandes sur le sol alsacien,
- le fléchissement de la formation professionnelle et de l'apprentissage pourtant essentiels dans le maintien d'un tissu économique local efficient,
- l'accroissement des difficultés administratives pour ce qui concerne la création et/ou la reprise d'entreprise (idem pour ce qui concerne les embauches et le maintien d'un haut niveau de salariat),

② Bien que ressenti avant la fusion des régions, le déclin de l'Alsace en terme d'emplois, ce serait accéléré avec **l'avènement du Grand Est** (lui-même s'inscrivant dans le cadre du schéma de décision centraliste évoqué au point précédent) : éloignement des centres de décisions des réalités alsaciennes, absence de politiques de soutien à l'embauche adaptées aux départements du Rhin, dilution des budgets « emplois » avec ceux des autres départements du Grand Est...

③ La **mondialisation** et, en corolaire, l'automatisation ainsi que les importantes délocalisations sont citées comme ayant concourus à faire disparaître certaines industries locales (PME/PMI). Le monde agricole est également concerné par ces observations, les petites exploitations étant reprises par de plus grandes structures, elles-mêmes dépendantes des cours et marchés mondiaux (notamment pour ce qui concerne le choix des cultures).

4 L'absence d'implication des **Elus** sur la question de l'économie et de l'emploi local est également abordée par certains qui considèrent la classe politique et les représentants de l'Etat comme responsables d'une Alsace de plus en plus repliée sur elle-même (au lieu d'accroître, notamment, ses relations avec ses voisins allemands et suisses).

5 Les participants à l'opération ont aussi insisté sur la **perte d'attractivité** de certains secteurs d'activité notamment du point de vue des nouvelles technologies (digitales & numériques), virage qui a été anticipé et mieux négocié par nos voisins européens. Le secteur du tourisme – si caractéristique de l'Alsace – ne pouvant à lui seul compenser les destructions d'emplois enregistrées dans les secteurs traditionnels dits « productifs ».

6 L'**immigration**, enfin, a été avancée comme l'une des explications à la hausse du chômage et ceci autour des deux constats suivants : d'une part, le solde migratoire positif pour moins de postes disponibles et, d'autre part, l'apparition et le déploiement des travailleurs détachés (notamment dans les domaines du bâtiment et de l'agriculture), ces derniers occupant des emplois vers lesquels les chômeurs « autochtones » devraient être naturellement dirigés.

N° question	Libellé	Type de réponse
19	Pensez-vous que les jeunes alsaciens pourront travailler aussi facilement outre-Rhin (Allemagne ou Suisse) en tant que transfrontaliers que les générations précédentes ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 62 % Non
- 27 % Oui
- 11 % Ne se prononce pas



Thématique « infrastructures et transports »

N° question	Libellé	Type de réponse
2	Le Mont Sainte Odile fait actuellement l'objet d'une réflexion visant à en modifier l'accès (ligne de bus dédiée, téléphérique, funiculaire ou autre...) pour en limiter la fréquentation en voiture / moto. Etes-vous pour ou contre ce projet ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 66 % Contre
- 20 % Pour
- 14 % Ne se prononce pas



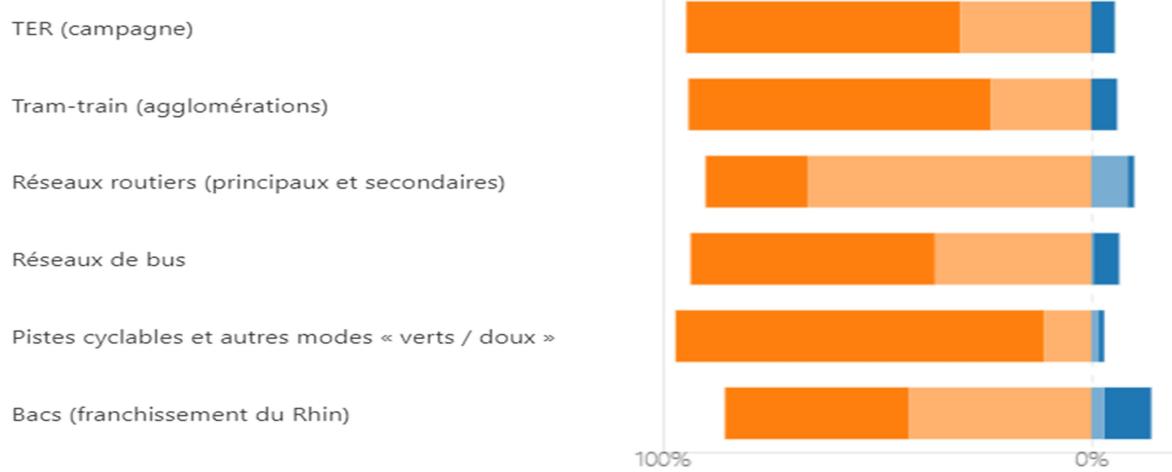
N° question	Libellé	Type de réponse
9	Le GCO (Grand Contournement Ouest) sera probablement livré en 2022. Au final, pensez-vous que ce projet sera une bonne chose pour l'agglomération strasbourgeoise et plus généralement pour la circulation en Alsace ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 44 % Oui
- 37 % Non
- 19 % Ne se prononce pas



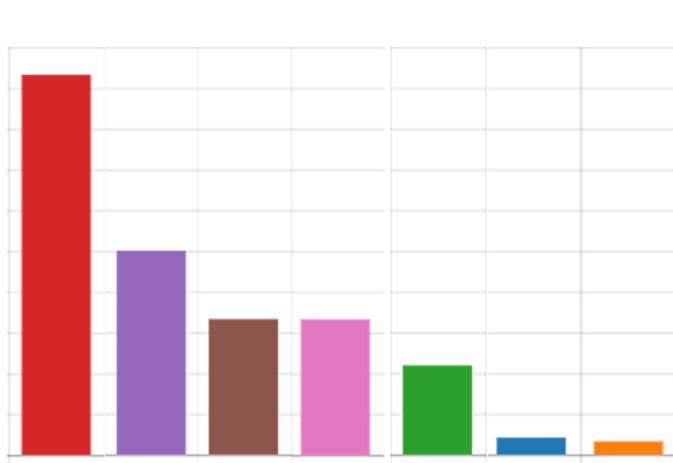
N° question	Libellé	Type de réponse
13	Pour chacun de ces modes de transport de personnes, pensez-vous que leur déploiement et leur fréquence doivent être ?	Question fermée (1 réponse par item)

■ Développés ■ Maintenus en l'état ■ Diminués ■ Ne se prononce pas



Thématique « sanitaire, santé et solidarité »

N° question	Libellé	Type de réponse
3	Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, lequel de ces acteurs estimez-vous avoir été le plus efficace ?	Question fermée (1 réponse possible)



- 39 % Les Président(e)s des deux départements (67 et 68)
- 21 % Les Maires
- 14 % Aucun de ceux-là
- 14 % Ne se prononce pas
- 9 % Le Président de la Région Grand Est
- 2 % L'Autorité Régionale de Santé (ARS)
- 1 % La Préfète de Région

N° question	Libellé	Type de réponse
20	Faut-il aider les communautés de communes à développer des maisons de santé de proximité et la future Collectivité européenne d'Alsace (CEA) à rouvrir les hôpitaux et maternités fermés ces dernières années ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 88 % Oui
- 8 % Ne se prononce pas
- 4 % Non



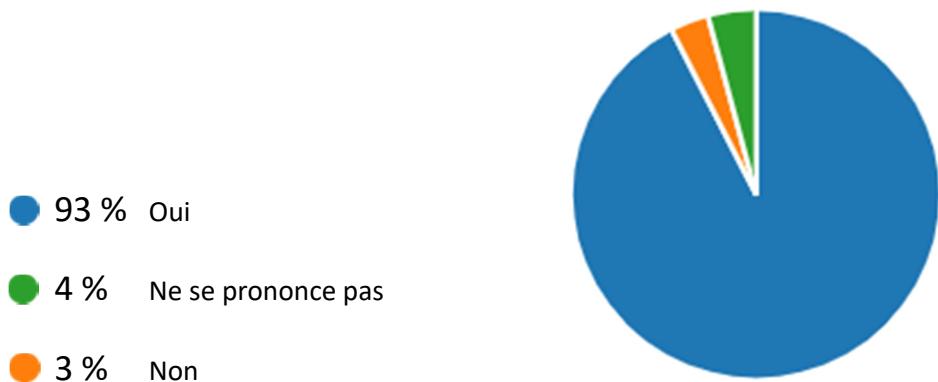
N° question	Libellé	Type de réponse
15	L'Alsace doit-elle soutenir et mieux accompagner les Ehpad de sorte que les tarifs y soient plus abordables et les prestations plus qualitatives pour les résidents ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 88 % Oui
- 7 % Ne se prononce pas
- 5 % Non

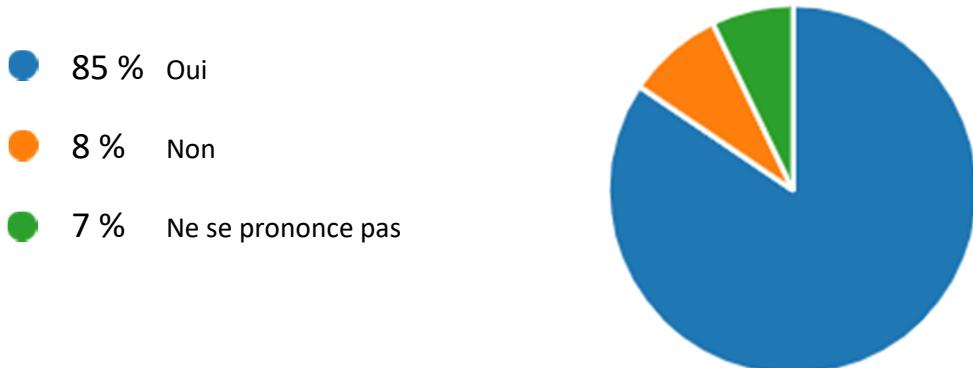


Thématique « culture et patrimoine »

N° question	Libellé	Type de réponse
4	L'Alsace doit en partie sa « richesse » à son patrimoine bâti. Selon vous, faut-il renforcer la préservation de ce patrimoine notamment par la sauvegarde des maisons et fermes alsaciennes y compris les plus vétustes ?	Question fermée (1 réponse possible)

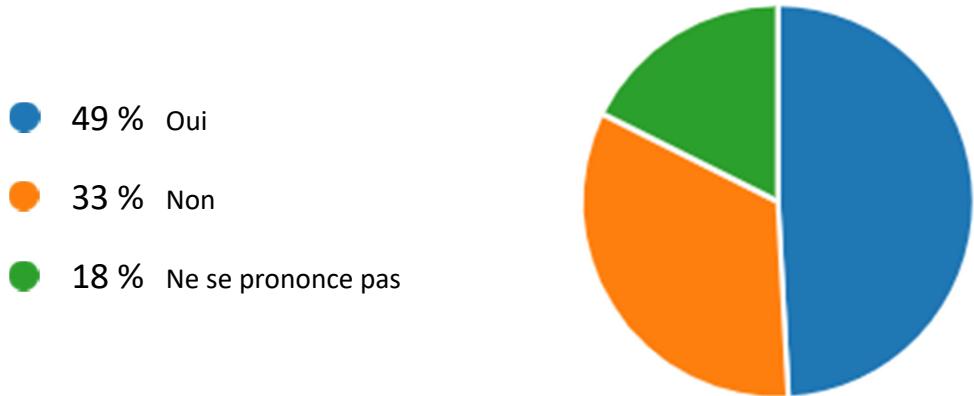


N° question	Libellé	Type de réponse
25	Les programmes télévisés ou radiodiffusés en alsacien ou traitant de l'Alsace ont progressivement disparu du paysage audiovisuel local. La future Collectivité européenne d'Alsace (CEA) doit-elle initier la remise en place de tels programmes ?	Question fermée (1 réponse possible)



Thématique « environnement, écologie et développement durable »

N° question	Libellé	Type de réponse
5	La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim a-t-elle été une bonne décision selon vous ?	Question fermée (1 réponse possible)



N° question	Libellé	Type de réponse
16	Indiquez ci-dessous les actions environnementales ou écologiques qui vous semblent prioritaires dans le cadre de l'Alsace de demain :	Question ouverte (texte libre)

Taux de réponse à cette question ouverte : 63 % (soit 37 % de « non réponses »). Voici les principales actions environnementales ou écologiques données par les internautes dans le cadre de l'Alsace de demain (par ordre décroissant de récurrence).

① L'argument principalement avancé par les répondants est la **préservation de l'espace naturel** par :

- le classement de certains sites en « sites protégés » ou « sites prioritaires » afin de stopper l'hémorragie polluante actuelle (périmètres forestiers sauvegardés, nappes phréatiques apurées, protection ou réintroduction animale, reboisement, etc...),
- la prise de mesures coercitives à la fois à l'encontre des populations (multiplication des contrôles et sanctions en cas de dépôts sauvages d'encombrants, d'usage de véhicules polluants, de non-respect des interdictions d'usage de l'eau à des fins domestiques en période de sécheresse, etc...) et à l'encontre des entreprises (lutte contre les rejets polluants, accompagnement dans le traitement des déchets sensibles, financement de l'isolation des bâtiments, etc...),
- la mise en place d'une politique de gestion et d'occupation des sols à l'échelle régionale (en coopération avec les communes et les intercommunalités) afin de limiter les risques d'inondation qui deviennent récurrents particulièrement en période estivale (pluies ruisselantes, pluies d'orages) et restreindre le déploiement de zones commerciales et/ou artisanales qui « assèchent » un foncier agricole de qualité.

❷ La question d'un **retour à une agriculture raisonnée** (et raisonnable) est également plébiscitée par les personnes sondées qui ont insisté sur le besoin de revenir à des « fondamentaux » en limitant la monoculture (très présente en Alsace à travers le maïs) et, dans une moindre mesure, l'élevage intensif. Le vœu d'une agriculture « de saison » couvrant les besoins des populations locales dans le respect des normes sanitaires (développement du bio pour tous, élimination des pesticides, soutien des maraîchers, accroissement des circuits courts...) est apparu de manière flagrante.

❸ Le choix de **(re)développer / (re)déployer les transports en commun** a été souligné de façon non équivoque particulièrement dans le cadre des liaisons entre communes d'une même agglomération (principe d'un maillage transversal aux abords des villes principales) et des bassins ruraux les plus isolés (besoin de désenclavement). Dans ce cadre, la notion de tarif préférentiel voire même de gratuité ont été régulièrement avancées comme moyens de sensibiliser les populations à user de ces modes de transport envisagés de manière multimodale (connexion des bus régionaux avec les gares, connexion du réseau ferré national avec le réseau régional, accroissement des liaisons tram-train...). Dans le même esprit, la création d'aires de **covoiturage** est vue comme une excellente initiative mais trop peu soutenue à ce jour. En matière d'usage de la voiture individuelle, les participants ont fait montre d'un intérêt pour les voies de circulation réservées aux véhicules occupés par plus de deux passagers selon le modèle américain de la « left lane » (aux horaires de forte affluence) et pour les autoroutes intelligentes c'est-à-dire équipées d'une signalisation adaptée en fonction de la densité du trafic, de la météorologie ou des évènements survenant sur les voies de circulation. La gratuité du GCO (Grand Contournement Ouest), sur toute sa longueur, a été évoquée à plusieurs reprises pour les véhicules de moins de 3,5 T tout comme la nécessité de déployer des bornes de recharge pour accompagner l'usage croissant de véhicules électriques.

❹ Le poids du transport de marchandises dans le cadre du respect de l'environnement a aussi été évoqué. Les interviewés sont revenus sur la nécessité – toujours peu prise en compte par les pouvoirs publics selon eux – de **développer le ferroutage** (interrégional et international) et le **transport fluvial** (Rhin, canal de la Marne au Rhin, canal du Rhône au Rhin). Le sujet de la taxation (voire même l'interdiction) des poids-lourds de passage dans la plaine rhénane a été largement rappelé, certains répondants n'hésitant pas à exprimer leur exaspération vis-à-vis de la classe politique locale incapable de trouver des solutions face à cette situation récurrente (mise en place de portiques, vignettes obligatoires, taxations diverses visant à dissuader les grands groupes de transports internationaux d'utiliser les routes et autoroutes alsaciennes).

❺ Parce que la question écologique concerne y compris le cadre et les habitudes de vie, les participants à l'enquête ont rappelé le besoin impérieux de :

- **(re)verdir leur environnement** immédiat par la plantation de haies et d'arbres en milieu rural (principe du bocage), par l'ouverture de nouveaux parcs en milieu urbain (limitation de la bétonisation) ou par la préservation des massifs forestiers (notamment par la limitation de la circulation – ou de la vitesse - des engins motorisés les week-ends et jours fériés),
- poursuivre le **développement des énergies propres** ou renouvelables en amplifiant la géothermie, l'hydraulique, le photovoltaïque, en soutenant la filière bois (le massif vosgien est à deux pas), en aidant particuliers et entreprises dans leurs efforts de changement d'isolation et/ou de systèmes de chauffage,
- **promouvoir tri et recyclage** (autogestion des déchets par le système du compostage individuel, déploiement des consignes pour ce qui concerne la filière « verre » à l'image de ce qui existe depuis fort longtemps en Allemagne...),

- continuer le **développement des pistes cyclables** ou voies vertes aussi bien en campagne qu'en milieu urbain (avec installation de parking et d'arceaux supplémentaires) concomitamment avec l'adaptation des trams et des trains afin qu'ils puissent mieux accueillir ce type d'utilisateurs (solutions multimodales),
- **optimiser l'usage de l'éclairage public** dans toutes les communes par une diffusion au format « led » et par une diminution de l'intensité dans certaines zones ou à certains moments du cycle d'éclairage.

⑥ Au niveau urbanisme, les sondés ont insisté sur la nécessité d'**éviter l'étalement urbain** en bornant dorénavant les lotissements, les zones d'activités / de loisirs, les zones commerciales et, en contrepartie, en menant une politique de réappropriation ou de remise sur le marché de locaux déjà existants (logements vacants dans l'ancien concernant les particuliers, surfaces commerciales ou tertiaires innombrables aux abords des villes concernant les entreprises et les boutiques). De la même manière, les interviewés ont rappelé l'attrait des bassins de vie ruraux qui doivent être redynamisés (notamment en Alsace du Nord, dans le Sundgau, dans le Ried, dans les vallées vosgiennes, etc...) pour « dédensifier » l'activité en milieu urbain. La remise à niveau des services publics et le soutien à une activité commerciale minimale s'imposeraient, le cas échéant, dans ces secteurs actuellement perçus comme délaissés.

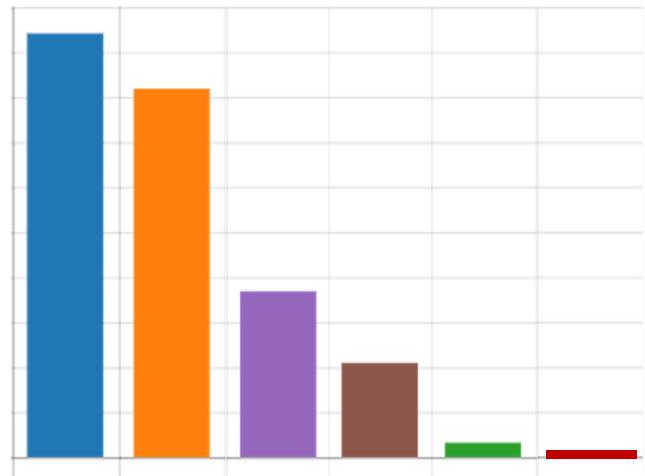
⑦ Enfin, de manière plus limitée, diverses initiatives ont été suggérées :

- favoriser le télétravail – apparu avec le confinement Covid-19 – qui permettrait de fluidifier le trafic sur les grands axes matins et soirs tout en maintenant une forme de cohésion sociale et économique en campagne,
- accroître les prérogatives des brigades vertes (dotées de vrais pouvoirs de « police environnementale ») en les rattachant à un Conseil Environnemental lui-même inscrit dans la future CEA,
- lutter contre le déploiement de la 5G,
- reboiser les massifs forestiers en y implantant des essences adaptées au réchauffement climatique,
- de façon plus paradoxale, rouvrir et moderniser la centrale nucléaire de Fessenheim considérée comme un site producteur d'énergie – finalement - propre...

Thématique « institutions et politique »

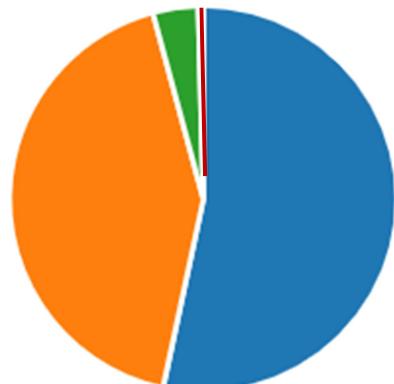
N° question	Libellé	Type de réponse
6	Parmi ces élus, lesquels vous semblent les plus attachés et les plus actifs à la défense de l'Alsace et ses valeurs ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 40 % Maires et Conseillers Municipaux
- 34 % Président(e)s des Conseils Départementaux et Conseillers Départementaux
- 15 % Aucun de ceux-là
- 9 % Ne se prononce pas
- 2 % Députés et Sénateurs
- 0 % Députés Européens



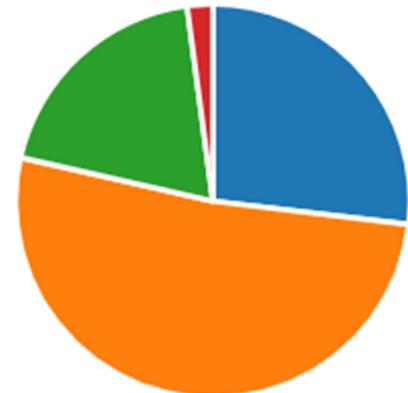
N° question	Libellé	Type de réponse
17	A l'image des Länder en Allemagne ou des Cantons en Suisse, faut-il faire usage en Alsace des référendums et/ou des consultations citoyennes ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 53 % Oui le plus souvent possible
- 42 % Oui, mais uniquement pour les grandes orientations ou les grands projets
- 4 % Non, ce n'est pas utile
- 1 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
10	La Collectivité européenne d'Alsace (CEA) verra le jour le 1er janvier prochain. Comment jugez-vous votre niveau de connaissances de ce nouvel ensemble administratif ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 52 % J'ai quelques notions mais je n'en connais pas le fonctionnement ni les compétences
- 27 % Je n'y connais rien à ce sujet
- 19 % Je maîtrise ce sujet sans aucun problème
- 2 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
21	Notez, selon votre sensibilité, l'importance des attributions et compétences de la future Collectivité européenne d'Alsace (CEA) lorsqu'elle verra le jour le 1^{er} janvier 2021	Question fermée (1 réponse par item)

■ Très important ■ Utile/nécessaire ■ Sans intérêt ■ Ne se prononce pas

Créer / développer les transports transfrontaliers



Gérer les routes nationales (jusqu'ici de la responsabilité de l'Etat)



Envisager le retour des ligues régionales sportives (ex. de la LAFA)



Soutenir la création culturelle régionale (théâtre, spectacles, histoires...)



Recruter et former les enseignants en langue et culture régionales



Lancer toutes démarches visant à obtenir un droit à différenciation (vers l'autonomie de l'Alsace)



Coordonner les actions en faveur du tourisme local



Gérer les fonds en provenance de l'Europe (FEDER, FSE...)

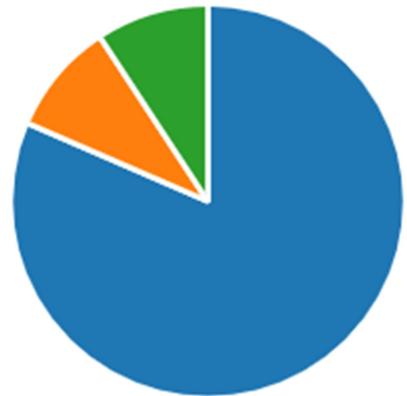


100%

0%

N° question	Libellé	Type de réponse
14	La Collectivité européenne d'Alsace (CEA) regroupera, dans un premier temps, les deux assemblées départementales pour n'en faire plus qu'une. Cette CEA doit-elle rapidement sortir du Grand Est ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 83 % Oui c'est impératif
- 8 % Non, ce n'est pas utile
- 9 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
22	Comme de nombreuses régions en France, l'Alsace compte un nombre croissant de lieux de culte dédiés aux musulmans. Ce déploiement vous semble-t-il compatible avec la culture et les valeurs de l'Alsace de demain ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 45 % Oui
- 34 % Non
- 21 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
23	Pour vous, la perte éventuelle des institutions européennes pénaliserait-elle Strasbourg et l'Alsace en général ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 68 % Oui
- 24 % Non
- 8 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
28	Après la fusion des deux assemblées départementales le 1er janvier prochain, il pourra être question de rassembler les deux départements du Rhin (67 et 68). La Ville de Colmar doit-elle devenir le chef-lieu de ce nouvel ensemble ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 39 % Oui
- 32 % Non
- 29 % Ne se prononce pas



Thématique « éducation et linguistique »

N° question	Libellé	Type de réponse
7	Selon les études, la pratique de l'alsacien est en fort repli. Le retour des cours de « langue et culture régionale » dans les programmes pédagogiques vous semblerait ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 53 % Fondamental / obligatoire
- 43 % Une option intéressante / laissée au choix des familles
- 4 % Sans aucun intérêt



Thématique « autres, divers »

N° question	Libellé	Type de réponse
8	Indiquez ci-dessous les choses, projets ou événements qui n'existent plus ou qui ont été déclassés en Alsace et dont vous souhaiteriez la renaissance :	Question ouverte (texte libre)

Taux de réponse à cette question ouverte : 42 % (soit 58 % de « non réponses »). Voici les principales choses, projets ou événements dont les internautes souhaiteraient la renaissance dans le cadre de l'Alsace de demain (par ordre décroissant de récurrence).

1 De façon marquée, les participants à l'opération ont insisté sur la nécessité de relancer la **pratique de la langue allemande** en milieu scolaire et ceci dès le plus jeune âge (maternelle et cours élémentaire) notamment à des fins de « passerelle » culturelle et économique entre l'Alsace, l'Allemagne et la Suisse (notion d'avenir et de débouchés pour la jeunesse). Le recrutement et la formation d'un corps enseignant plus large et mieux qualifié est apparu comme une évidence pour accompagner un tel objectif. Parallèlement, la **réintroduction de l'Alsacien** en tant que dialecte a largement été plébiscitée pour faire face à la baisse graduelle et générationnelle du nombre de locuteurs dans les deux départements du Rhin. De l'introduction de cours ou modules dans les programmes scolaires au dédoublement – plus symbolique – des panneaux de signalisation (français / alsacien) en passant par l'édition d'une version en alsacien de la presse quotidienne régionale ou la remise en place d'émissions télévisées dialectales, de nombreux exemples ont été cités par les répondants pour renouer avec une pratique régulière qui s'est perdue au fil des ans (objectif : recréer un environnement et des leviers propices à la pratique populaire de celle qui est considérée comme la seconde langue « autochtone » en France).

2 Evoqué à de très nombreuses reprises également, le retour à une forme « **d'indépendance politique** » a donné lieu à de multiples commentaires soulignant :

- la nécessité de sortir du Grand Est pour renouer avec les prises de décisions locales, la maîtrise budgétaire des comptes régionaux et une certaine forme de réactivité dans la mise en œuvre d'initiatives adaptées aux enjeux de l'Alsace de demain (symbolisé par le retour de la clause générale de compétence supprimée par la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe),
- l'opportunité de solliciter et obtenir le plus rapidement possible une collectivité à statut particulier (selon l'article 72 de la Constitution) allant, pourquoi pas, jusqu'à l'intégration de la Moselle dans un tel ensemble à l'image de l'ancien Landtag Reichslandes Elsass-Lothringen dans l'intervalle 1871-1919),
- les bienfaits de la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) se traduisant – comme premiers pas vers davantage d'autonomie – par une reprise en main de certains sujets tels que la gestion des routes et des flux de marchandises, le bilinguisme ou le développement touristique,
- l'intérêt d'une Alsace pleinement retrouvée qui garantirait, le cas échéant, le maintien des règles et dispositions concordataires (si régulièrement remises en cause par le pouvoir centralisé),
- le besoin des associations locales de renaitre et d'œuvrer avec les pouvoirs et prérogatives d'avant la création de la région Grand Est (les exemples de la Ligue d'Alsace de Football Association et de l'Agence Culturelle d'Alsace sont symptomatiques de cette velléité),
- l'historique positionnement de l'Alsace en tant que région rhénane humaniste et tournée vers ses voisins centre-européens.

3 Plus emblématiquement, les interviewés ont fait montre d'un sens aigu du souvenir (bien antérieur à la création du Grand Est parfois) voire même d'une certaine forme d'imagination en invoquant la (re)mise en œuvre d'**événements ou d'actes à haute portée symbolique**. On peut citer :

- la reconnaissance du 31 mai comme Fête de la Région Alsace (« Heimatfecht »), journée au cours de laquelle l'Alsace serait mise à l'honneur et célébrée dans sa dimension festive, traditionnelle et historique,
- l'officialisation du drapeau « rot & wiss » comme bannière unanimement représentative des populations des villes et des campagnes (préféré à l'habituel et inofficiel drapeau administratif blasonné ou du bretzel « à cœur »...),
- le choix d'un hymne « alsacien » en tant que parement immatériel du patrimoine et des traditions locales,
- le retour à plus d'authenticité particulièrement en terme d'attrait touristique des communes incluant le sujet des marchés saisonniers et surtout des marchés de Noël considérés par certains comme en décalage par rapport à leur vocation initiale (cf. résultats à la question 26).

4 Sur le plan économique, les réponses collectées ont mis en lumière le besoin de **soutenir le commerce local** en opposition avec le développement des zones commerciales de ces dernières décennies ou, plus récemment, l'apparition des méga-plateformes logistiques en lien avec le boom de la vente en ligne. Le retour des fameuses « Coop » est, à lui seul, le témoignage nostalgique de ce besoin de proximité...

La dimension écologique est également apparue dans les commentaires des personnes sondées avec le **développement d'un tourisme plus « vert »** mettant à l'honneur l'Alsace des campagnes, des rivières et des montagnes, l'Alsace de la gastronomie sincère (notamment les fermes-auberges qui s'éteignent par des réglementations trop prégnantes), l'Alsace de l'artisanat traditionnel, immuable et respectueux. Par ailleurs, nombreuses voix se sont élevées pour renouer avec une agriculture plus « propre » et « raisonnée » faisant la part belle à la polyculture (comme cela était le cas dans les années 50, 60 et 70) et impliquant l'arrêt des pesticides abusivement employés ces 20 dernières années.

Sur le plan infrastructurel, de nombreuses voix appellent à **développer le principe du tram-train** comme ce fut le cas au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle en poursuivant le développement du réseau bien au-delà de la périphérie Strasbourg-Eurométropole.

5 Enfin, la sphère sportive et culturelle a également été mise en avant et ceci de façon très pluriel. On peut citer tous azimuts :

- le retour d'une manche du Championnat du Monde des Rallyes (la compétition ayant subi une sortie définitive des routes alsaciennes en 2014...),
- la réorganisation de concerts au sein du stade de la Meinau (particulièrement lorsque l'enceinte sera rénovée et agrandie d'ici 2025 si, toutefois, le racing-résidant s'y maintient en tant que club élite),
- la promotion voire la renaissance des scènes, spectacles et artistes locaux : Festival du Summerlied (Ohlungen), Rêve d'une Nuit d'Eté (Val de Villé), les Artefacts, la Foire Saint Jean (régulièrement ballotée d'un endroit à un autre à Strasbourg) et plus généralement les fêtes folkloriques dans les villages, les messis, les fêtes des conscrits, etc...
- la création d'un itinéraire touristique autour de la thématique de la « Décapole » (alliance datant de 1354 de 10 villes libres situées sur l'axe Nord / Sud de la plaine rhénane => de Wissembourg à Mulhouse),
- le financement des restaurations de châteaux forts en Alsace et l'organisation de fêtes médiévales (bien au-delà de la seule vitrine « Haut-Koenigsbourg »),
- le soutien à l'Automobile Club Association (aussi connu sous la dénomination « Automobile Club d'Alsace ») et à ses salvatrices actions d'information et de prévention.

N° question	Libellé	Type de réponse
11	Seriez-vous prêt à participer, d'une manière ou d'une autre (mandat local, adhésion à une association, actions personnelles, autre...), au renouveau de l'Alsace ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 68 % Oui
- 18 % Ne se prononce pas
- 14 % Non



° question	Libellé	Type de réponse
18	Evaluez les symboles ci-après proposés selon qu'ils représentent parfaitement bien l'Alsace ou non selon vous :	Question fermée (1 réponse par item)

« 1 » représente peu l'Alsace

« 5 » représente beaucoup l'Alsace

■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5

Le Parlement Européen



Les plaques d'immatriculation dotées du logo Alsace (ou 67 / 68)



La route des vins et la gastronomie locale



Les jours fériés spécifiques à l'Alsace (Saint Etienne, Vendredi Saint)



La pratique du dialecte Alsacien



La renaissance du Racing Club de Strasbourg en football



Le régime/droit local



Le lien économique avec l'Allemagne et la Suisse



Le Grand Est dont dépend l'Alsace



La production artistique culturelle passée ou actuelle (illustrateurs, théâtres alsaciens, cabarets, chanteurs...)



100% 0% 100%

N° question	Libellé	Type de réponse
24	Une journée annuelle mettant à l'honneur l'Alsace (le 31 mai par exemple) vous semblerait être ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 71 % Une excellente idée
- 18 % Une idée sans intérêt
- 11 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
27	Lors du mouvement social des Gilets Jaunes, pensez-vous que la question de l'Alsace et de son devenir a été une revendication suffisamment affirmée ?	Question fermée (1 réponse possible)

- 58 % Oui
- 32 % Non
- 8 % Ce n'était pas l'objectif
- 2 % Ne se prononce pas



N° question	Libellé	Type de réponse
29	Avez-vous des observations à formuler dans le cadre du renouveau de l'Alsace ?	Question ouverte (texte libre)

Taux de réponse à cette question ouverte : 49 % (soit 51 % de « non réponses »). Voici les principales observations formulées par les internautes dans le cadre du renouveau de l'Alsace (par ordre décroissant de récurrence).

1 Parfois de manière répétitive avec les questions précédentes, les participants ont réitéré la mauvaise image qu'ils ont du Grand Est depuis sa création, la méga-région étant considérée comme « phagocytante » vis-à-vis de l'Alsace et de son existence au sein même du nouvel ensemble. C'est ainsi que la mise en œuvre de la CEA est jugée non seulement comme une manière de renouer avec une forme d'**autonomie décisionnelle** (à tout le moins partielle) mais, plus encore, elle apparaît comme les prémisses institutionnelles d'une **sortie du Grand Est**, exfiltration que de nombreux internautes appellent de leur vœu souvent avec détermination.

La dimension politique future des deux départements du Rhin a largement été rappelée à travers cette 29^{ème} et dernière question notamment en réaffirmant que :

- la Région Alsace, émancipée du pouvoir centralisé actuel, est amplement armée pour conduire seule son destin sans négliger pour autant la nécessité d'ouverture avec ses voisins Lorrains, Francs-Comtois mais aussi et surtout Allemands et Suisses,
- la conduite budgétaire serait plus efficiente si cette dernière était intégralement remise entre les mains d'une CEA dotée d'un Parlement indépendant et d'instances de décisions nommées et renouvelées par les Alsaciens eux-mêmes (à l'image du statut particulier concédé à la Corse depuis le 1^{er} janvier 2018 ou des Landers allemands),
- la réalisation de l'Alsace de demain passera inéluctablement par une juste entente et une intelligible coopération entre les acteurs politiques locaux et les collectivités concernées (dès le départ pour ce qui concerne le choix du siège de la CEA, la répartition des rôles des uns et des autres, la mise en œuvre d'un plan mêlant audace et compromis pour satisfaire toutes les sensibilités, etc...),
- l'ensemble des bassins de vie doivent être redynamisés par une forte présence de l'Alsace y compris au sein des cantons les plus reculés (sont visées ici les communes rurales situées à plus de 30 kilomètres des grandes municipalités, les vallées pénétrantes du massif vosgien, etc...), les répondants restant, cependant, partagés au sujet du futur chef-lieu du département unique (Colmar pour son positionnement géographie qualifié de « central » ; Strasbourg pour sa taille et la concentration des pouvoirs qui en font son poids naturel),
- le maintien du droit local et la sauvegarde des particularismes qui sont un élément fondamental (et même « fondateur ») de la singularité socio-culturelle et de l'attrait touristico-économique de la région.

2 Dans le prolongement de ces réaffirmations, nombre de participants ont précisé leur position en évoquant les **pistes suivantes sur le plan politique, économique et social** :

- changement des modes de scrutins en privilégiant le suffrage universel direct avec mise en place de la proportionnelle (intégrale ou partielle selon les sensibilités) visant à assurer une meilleure représentativité notamment des courants régionaux,

- mise en place d'un système de consultations populaires ou de référendums d'initiative locale (à échelle variable selon que la question concerne un village, une collectivité désignée ou l'Alsace dans son entièreté),
- dans tous les cas, modification de la pratique du pouvoir donnant sa part aux citoyens soucieux de participer à « la vie de la cité » (à diverses échelles de la collectivité de manière verticale ou selon les sujets de manière transversale) et non plus aux seuls élus dont la passivité et le manque de courage politique écornent leur légitimité,
- réintégration dans le giron régional des politiques publiques (à l'exception des missions régaliennes). A titre d'exemple, la récente crise du Covid-19 a mis en lumière toutes les limites de l'ARS du Grand Est aussi bien dans ses compétences que dans son (in)adaptation aux contours territoriaux de l'Alsace,
- assuré un débouché aux productions locales par un protectionnisme intelligent qui, de surcroit, permettrait de raccourcir les filières et garantir conséquemment le respect de l'environnement et les normes sanitaires croissantes (sujet de société qui ne peut définitivement plus être escamoté),
- gestion attentive et prévenante des populations âgées (3^{ème} et 4^{ème} âge) en engageant des réflexions autour de la fin de vie, de l'accueil en maisons de retraite ou en Ehpad, du lien intergénérationnel, de la prévention et de l'autonomie, de la tarification des soins et services particulièrement pour les personnes âgées modestes (se pose, ici, le sulfureux sujet du coût des Ehpad), etc...
- défense du patrimoine alsacien notamment par la préservation, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti qui a été, ces derniers mois en particulier, négligé selon les interviewés (nombreux abandons, destructions en cœur de village, etc...),
- reprise en main de la politique des transports et des infrastructures (routes et autoroutes allant jusqu'à une « nationalisation » - à défaut de pouvoir parler de « régionalisation » - du futur GCO pour certains répondants ; modernisation des réseaux ferrés et des voies navigables ; redynamisation de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim par l'ouverture de nouveaux créneaux voire même par la création d'une compagnie régionale ; développement de l'éco-mobilité en adéquation avec les politiques de transitions écologiques),

3 En lien avec l'une ou l'autre question précédente, le rappel de l'Alsacien (dans toutes ses déclinaisons) comme **langue régionale à soutenir et même à réenseigner** est apparu massivement dans les commentaires des internautes comme moyen :

- de garantir la pérennité de cette dernière sur le plan historique et culturel (apprentissage dès le plus jeune âge pour en garantir une transmission intergénérationnelle),
- d'insertion des jeunes générations dans le tissu économique et industriel suisse et allemand (dans le cadre des séculaires relations transfrontalières),
- de maintenir un trait d'union entre la culture française et la culture allemande, les deux nations formant le socle de base de décennies de construction européenne.

Pour ce faire, les personnes sondées ont invoqué de nombreuses pistes :

- traduction de l'ensemble de la signalisation et de la documentation régionale (administrative, routière, pédestre, informationnelle, etc...),
- création d'une académie chargée de la promotion du bilinguisme (avec l'appui des associations déjà existantes) ; développement de filières immersives en langue régionale (des crèches jusqu'aux universités proposant des cursus post-bac en passant par les établissements technologiques ou professionnalisants),

- création d'un institut à connotation mémorielle destiné à rappeler les faits anthropologiques, historiques et sociologiques de l'Alsace particulièrement dans son époque contemporaine (réexpliquer notamment les raisons de l'alternance linguistique au cours du siècle passé, les cycles politiques successifs, les enrôlements militaires lors des conflits, etc...),
- remise en œuvre d'une diffusion de l'information et des actualités en Alsacien (par les grands médias locaux),
- réouverture des partenariats et jumelages entre collectivités alsaciennes et communes allemandes ou suisses,
- développement des programmes culturels à vocation dialectale (production théâtrale, cabaret, spectacles populaires, festivals de musiques régionales, etc...),
- recodification de l'Alsace pour en rajeunir et en exporter l'image (mise en œuvre d'une communication modernisée et attractive par la création d'un portail web « Alsace » visant à assoir son identité retrouvée autour du bretzel...ou pas).

SYNTHESE - CONCLUSION

Comme cela a été précisé en première partie de ce dossier, la présente opération n'a nullement pris la forme d'une enquête d'opinion officielle. Il est important de le rappeler. De sa construction à la diffusion de ses résultats, notre étude sur « *l'Alsace que nous souhaitons* » a été initiée hors des cadres « *protocolaires* » communément employés par les sociétés de sondage professionnelles. Pour autant, le sérieux de sa mise en œuvre a permis de dégager des tendances explicites sous forme d'avis, de positions, de critiques, de souhaits autour des grandes thématiques qui animent l'Alsace d'aujourd'hui et de demain dans le cadre si particulier – et peut être historique - de l'avènement de la CEA : institutions, économie, culture, éducation, infrastructures, environnement, santé...tous ces sujets seront tôt ou tard à l'ordre du jour d'une Alsace réinventée.

La présente enquête s'est incontestablement soldée par un succès puisque plus de 850 personnes ont pris l'initiative d'y participer en un mois. Sans pression, ni obligation. Au-delà des questions fermées, les participants ont abondamment répondu aux questions ouvertes témoignant ainsi de leur vif intérêt pour le « *fait alsacien* » et leur désir d'être entendu dans un contexte de défiance vis-à-vis des institutions centralisées et de la classe politique (y compris locale).

On peut exprimer son accord, ses doutes ou même sa désapprobation à la lecture des centaines de doléances compilées dans ce document. Mais au fond, ce n'est ni le sujet, ni la chose attendue. Le présent rapport ne vise nullement à prendre position mais bien d'avantage à livrer – sur le mode restitutif - une base de travail « *brute* » et objective à l'endroit des différents acteurs (politiques, institutionnels ou administratifs) qui s'apprêtent à faire vivre et faire évoluer la CEA à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les revendications ainsi décortiquées mettent en avant de riches enseignements qui peuvent être synthétisés comme suit :

1 Sur le plan politique, les alsaciens continuent à regretter le temps où les deux départements du Rhin formaient une région de plein exercice. En cela, ils expriment une rancœur à l'égard de Paris (centre de toutes les décisions notamment au sujet du démantèlement des régions sous l'aire Hollande) et, plus encore, ne cachent pas leur désillusion vis-à-vis de la classe politique locale dans laquelle ils ne reconnaissent plus. A l'exception des Maires / Conseillers Municipaux et des Présidents de Conseils Départementaux, les autres élus n'obtiennent plus les faveurs des administrés qui, au mieux, les considèrent comme passifs (souvent à la solde des partis qui les hébergent), au pire, comme coupables de la situation actuelle et des actualités présentes (cf. question 6).

Bien au-delà de la question du Grand Est, le constat se vérifie dans d'autres cas ou situations telle que l'actuelle gestion de la crise sanitaire du Covid-19 qui a également mis en valeur les pouvoirs et initiatives des Mairies et des Départements au détriment des autres acteurs politiques / publics (cf. question 3 pour laquelle la Préfecture et l'ARS ont obtenu péniblement 1 % et 2 % d'opinion favorable).

La CEA est considérée comme une avancée, certes, mais ne constitue pas une fin en soi puisque 83 % des répondants entrevoient la nouvelle Collectivité (qui ne sera, au fond, qu'un regroupement de départements au sens de l'article L3114-1 du code général des collectivités territoriales) comme un strapontin vers une sortie ferme et définitive du Grand Est (cf. question 14).

D'ailleurs, la connaissance de la CEA, de ses futures compétences, de son organisation et de son fonctionnement par le public est toute relative car seuls 19 % des sondés reconnaissent en maîtriser les contours et les caractéristiques (cf. question 10). Dans l'esprit collectif, si l'Alsace reste le point de mire, la CEA demeure encore peu identifiée. A quelques semaines de l'avènement de cette nouvelle entité, se pose la question de l'effort de pédagogie et de communication qui reste à accomplir pour la rendre accessible au « commun » des Alsaciens.

C'est sans doute parce que « l'ascenseur » entre les représentants politiques et les citoyens est bloqué que ces derniers souhaitent être davantage associés aux futures décisions. Les réponses aux questions 11 et 17 sont un plébiscite pour une participation accrue à « la vie de la cité » (par la prise de fonctions ou de mandats locaux) et pour la consultation référendaire ou populaire (à l'image des votations suisses).

Le besoin de proximité politique est, enfin, souligné par les participants qui ont insisté sur la nécessité de créer des institutions encore plus « ajustées » à l'Alsace (cf. question 29). Dans cette optique, parlement, assemblée, académie, institut seraient les garants de l'application du droit local et du déploiement d'une politique servant les intérêts de la région (cf. question 21). Les Alsaciens ont à cœur de faire vivre leur région humaniste géographiquement située au centre du vieux continent. A ce sujet, une majorité des interviewés reconnaît que le départ des institutions européennes de Strasbourg serait un coup dur (cf. question 23) et pas uniquement sur le plan financier ou budgétaire.

Les questions de la compatibilité de la pratique du culte musulman avec les règles concordataires (cf. question 22) et du choix du nouveau chef-lieu en cas de mariage des deux départements du Rhin (cf. question 28) sont apparues comme particulièrement clivantes.

② Sur le plan économique et écologique, les alsaciens interrogés regrettent l'alignement progressif du taux de chômage de leur région (historiquement bas) avec la moyenne nationale. Ils associent cette baisse d'attractivité à plusieurs phénomènes (cf. question 12) :

- le centralisme et, de manière connexe, l'inadaptation des mesures prises par Paris aux spécificités socio-économiques régionales,
- l'avènement de la région Grand Est qui a contribué à l'assèchement des budgets locaux et à un accroissement de la dépense publique (alors que l'objectif affiché était tout l'inverse...),
- le manque d'implication des élus notamment pour ce qui concerne le soutien à l'innovation, la recherche et le développement, l'accueil d'entreprises étrangères sur le sol rhénan,
- le maintien de liens forts avec les acteurs économiques d'outre-Rhin et, en filigrane, le soutien aux filières professionnalisaient ainsi que l'apprentissage de la langue allemande en tant que passerelle vers l'emploi en Allemagne et en Suisse (cf. question 19),
- la mondialisation (pays aux coûts de production réduits) et l'immigration économique (travailleurs détachés par exemple).

Les participants au « sondage » ont réaffirmé la place du tourisme et de la gastronomie en lien avec les bons résultats enregistrés ces dernières années dans ces secteurs (hors période de Covid-19). Loin devant le tissu industriel et commercial, qui a finalement été assez peu invoqué, les lieux de visites, la restauration, l'hôtellerie, les spectacles doivent donner lieu à un fort soutien (cf. question 1) notamment à l'international avec la promotion de la marque Alsace. Paradoxalement, ces mêmes interrogés se sont montrés prudents notamment à l'égard des Marchés de Noël (cf. question 26) qu'ils jugent trop envahissants et en inadéquation avec l'esprit initial.

Reflétée dans les derniers scrutins (élections municipales et sénatoriales de 2020), la présente étude a mis en exergue une poussée « verte » indéniable. En effet, les répondants ont insisté sur le besoin de renouer avec une agriculture à la fois respectueuse du foncier et des clients-consommateurs de plus en plus attentifs au contenu de leurs assiettes.

Bien sûr, un certain nombre de thématiques continuent à diviser « l'écolosphère » au premier rang desquelles la construction du GCO (Grand Contournement Ouest => cf. question 5) et la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim le 29 juin 2020 (cf. question 9). Ces sujets – irréversiblement clos – entraînent encore passions et divisions !

In fine, on retiendra un grand nombre de propositions à connotation environnementale (cf. question 16) : préservation des espaces naturels (parcs en milieu urbain, forêts dans les massifs vosgiens, bocages et prairies en plaine...), développement des transports doux et/ou collectifs, maîtrise des dépenses énergétiques aussi bien dans les foyers que dans le domaine du tertiaire, gestion de l'éclairage public, sanctions aggravées à l'encontre des pollueurs, etc....).

③ Sur le plan infrastructurel et sanitaire, les alsaciens n'ont pas manqué de réitérer leurs velléités environnementales en insistant sur la remise à plat de la politique régionale des transports (cf. question 13) en :

- limitant le flux des poids-lourds sur l'axe nord-sud (sujet de profondes et récurrentes insatisfactions, le « couloir à camions » que représente l'Alsace est de moins en moins toléré),
- développant les transports en commun à travers un maillage plus large et l'instauration d'une intermodalité entre les moyens de transport (tram-train-bicyclettes par exemple) notamment aux abords des trois principales villes alsaciennes,
- accroissant encore le réseau dédié à l'usage du vélo que ce soit à l'échelle des grandes agglomérations ou des intercommunalités,
- privilégiant les réseaux ferrés (ferroutage) ou les voies navigables pour ce qui concerne le fret.

Ces différents items ne constituent nullement une révolution mais sous-tendent, en réalité, l'idée de renouer avec une époque révolue où les trains desservait les vallées les plus reculées, où les flux de marchandises étaient locaux, où les trams sortaient des périmètres exclusivement urbains, où la petite reine était...reine.

Pour autant, nombre de répondants ont insisté sur l'importance de la place de la voiture dans leur quotidien moins pour son aspect écologique (bien qu'il a été rappelé le boom actuel du marché des véhicules électriques) que pour l'outil d'indépendance et de liberté qu'il revêt. Peut-être, est-ce pour cette raison que la réflexion en cours au sujet de la modification des voies d'accès et des espaces de stationnement du site du Mont Sainte Odile a suscité une large réprobation (cf. question 2).

En termes d'infrastructures sanitaires et hospitalières, les participants à l'enquête ont souligné le déficit d'établissements de proximité (cf. question 20) et demandé conséquemment la réouverture de maisons de santé locales et de maternités (dont certaines ont fait l'objet de fermetures ces dernières années). De plus, les répondants ont très massivement plébiscité le besoin d'intervention des collectivités en matière de soutien et d'aide aux Ehpad notamment pour garantir une fin de vie digne et dans des conditions tarifaires descentes pour leurs pensionnaires (cf. question 15).

Le réflexe de solidarité intergénérationnelle et le respect dû aux seniors ont largement prévalu dans cette position indubitable (88 % d'opinions favorables). Bien entendu, la crise du Covid-19 a probablement eu un impact sur les réponses obtenues compte tenu de la forte mortalité enregistrée dans les résidences pour personnes âgées (notamment dans le département du Haut-Rhin).

④ Sur le plan culturel, patrimonial et identitaire, les alsaciens ont fait montre d'un vif intérêt pour le (ré)apprentissage de la langue allemande ou du dialecte alsacien et ceci dès le plus jeune âge (cf. question 7). Quelle que soit la strate éducative concernée (écoles maternelles ou élémentaires, collèges ou lycées, établissement universitaires), il apparaît nettement la volonté collective de doter le corps enseignant de ressources expertes pour garantir la pérennité du bilinguisme au sein de la vallée rhénane.

Les enjeux mémoriels, culturels et surtout économiques avec nos voisins d'outre-Rhin sont la principale justification d'une telle velléité. Et à ceux qui rétorquent que seul l'anglais est désormais la langue du « trading » mondial, certains opposent des études tendant à prouver que la maîtrise de la langue de Goethe favorise quasi mécaniquement l'apprentissage du « british » (sans doute les fameuses racines anglo-saxonnes communes aux deux parlers...). Ainsi, non seulement encourager l'allemand n'est pas une hérétique grossièreté dans le contexte local que l'on sait mais, de surcroit, cela apparaît comme un gage d'ouverture vers d'autres pratiques. Du reste, au-delà de sa vocation à faciliter la communication entre les Hommes, la langue revêt une dimension symbolique forte quant à l'origine individuelle (d'ailleurs, ne parle-t-on pas de « langue maternelle » ?). A ce titre, la défense d'une identité individuelle dans un contexte d'appartenance à un groupe amène naturellement le besoin et l'émergence de relais. Les participants à l'opération ont rappelé la nécessité de développer les programmes radio ou télédiffusés en alsacien (cf. question 25). Idem pour la presse quotidienne régionale dont une part des lecteurs verrait bien réitérer le portage d'une édition « bleue » dans les boîtes-à-lettres. Que dire des spectacles, concerts et évènement à connotation culturelle ou traditionnelle...

Sur le plan patrimonial, nombre de participants ont rappelé leur attachement à l'architecture si singulière de leur région. Les récentes démolitions de maisons à colombages – parfois multicentenaires – ont donné lieu à des levées de boucliers et même à de véritables passes d'armes avec certains édiles (en témoigne la récente démolition de la maison Greder à Geudertheim). Tous s'accordent à réclamer des mesures fortes visant à préserver, coûte que coûte, le patrimoine bâti et même à réimposer certaines normes (via les Architectes des Bâtiments de France par exemple ou une révision du Code de l'Urbanisme local).

Au rang des symboles plébiscités par les internautes dans un proche avenir, l'instauration d'une journée dédiée à l'Alsace (le 31 mai), l'officialisation du drapeau « rot & wiss » (qui a récemment donné lieu à un vote en ligne pour envisager son déploiement y compris sur les nouvelles plaques d'immatriculation 67 & 68...), le choix d'un hymne « alsacien ». Tous ces emblèmes ont recueilli de notables suffrages (cf. question 8). Autant que certains symboles d'une Alsace révolue : de la préservation des châteaux forts au retour d'une manche du championnat du monde des rallyes. L'Alsace cultive cette diversité parfois originale.

C'est en quelque sorte en tant que « piétons » que nous avons réalisé cette enquête sur « l'Alsace que nous souhaitons ». A cet égard, il nous fut plaisant d'observer, donner la parole, analyser et transmettre sous la forme d'une photographie (à un moment probablement clef dans l'histoire contemporaine de l'Alsace) les avis, positions et doléances de centaines d'anonymes soucieux d'être entendus et respectés. A défaut de réelle légitimité, la présente étude aura au moins permis de mettre en perspective, avec pertinence et sérieux, les velléités d'une partie de l'Alsace appliquée à dessiller les yeux d'une classe politique souvent perçue comme éloignée des réalités et enjeux qui se jouent depuis plusieurs années.

Tel un numéro d'équilibriste, l'objectif – à priori dual mais non insurmontable – consiste désormais à redonner à la plaine rhénane son identité et ses lettres de noblesse sans pour autant qu'elle s'exonère d'une juste insertion dans l'environnement systémique et évolutif qui est le sien. Etre soi parmi les autres, tel est le challenge.

C'est avec plaisir que nous tenons à votre disposition pour échanger au sujet de ce riche et passionnant futur qui reste à construire collégialement.

CONTACT

Lionel & Céline LUTZ

📞 06 81 59 02 02

✉ llutz@hotmail.fr

Lien page Facebook « *l'Alsace que nous souhaitons* »

<https://www.facebook.com/LAlsace-que-nous-souhaitons-100463141708420/>